



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 120991

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la rentrée scolaire 2007 dans les écoles publiques du Nord-Pas-de-Calais. Son passage dans ce ministère aura été essentiellement caractérisé par une dégradation constante du fonctionnement de notre système scolaire et par de graves erreurs de gestion en matière d'effectifs. Aucune rentrée scolaire n'a été épargnée par des réductions de postes, des alourdissements de service pour les enseignants, des allègements des horaires de cours pour les collégiens et les lycéens. A l'inverse, le gouvernement de Lionel Jospin et sa majorité ont cherché à redonner à l'école la place qui lui revient dans la société. Pour la prochaine rentrée scolaire, dans le département du Nord, dans les écoles maternelles et primaires, la carte scolaire précise 112 fermetures de classes pour 47 ouvertures. De plus, près de 670 équivalents temps pleins seraient supprimés dans les collèges et lycées de la région. Dans certaines communes du Pas-de-Calais, des fermetures de classes sont envisagées alors que, dans ces lieux sensibles, l'école devrait plus encore s'engager dans une lutte ciblée contre l'échec scolaire. Autre cible, l'école maternelle où tous les enfants de deux ans ne seront pas reçus à l'école par souci budgétaire. Pourtant, il existe un domaine qui demeure épargné par les coupes sombres où « l'argent coule à flot avec une abondance miraculeuse, c'est celui, ô combien essentiel de la communication ». Il est effectivement primordial pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants et pour un système éducatif plus juste où chaque enfant est assuré de réussir son parcours, de changer complètement le site internet de son administration. Or, malgré les sommes importantes qui y ont été consacrées, l'efficacité n'est pas au rendez-vous et l'internaute a même du mal à s'y retrouver. Enfin, la loi de décentralisation du 13 août 2004 a transféré aux collectivités territoriales 90 000 agents, les personnels TOS des collèges et lycées. Ces personnes, après leur transfert aux régions et départements craignent au vu des conditions dans lesquelles se sont effectués les transferts, l'externalisation et la privatisation des missions. Il souhaiterait savoir ce qu'entend faire le Gouvernement pour mettre un terme aux inquiétudes de ces personnels et il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend revenir sur ces décisions budgétaires regrettables en général et sur celles de la région du Nord-Pas-de-Calais, en particulier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120991

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2812